

<http://www.snetap-fsu.fr/Lapalisse-Communique-du-Bureau.html>



Lapalisse : Communiqué du Bureau National du Snetap-FSU

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Des décisions brutales et technocratiques ont été prises par les autorités déconcentrées de l'État et de la Région Auvergne :

- Le rapatriement des formations « service » du site de Lapalisse sur le siège de l'[EPLEFPA](#) à Neuvy,
- la désaffectation de l'exploitation ,

et ce, 3 jours avant les journées portes ouvertes de l'établissement de Lapalisse.

Ces décisions sont inacceptables et incompréhensibles.

Inacceptable parce que depuis la fusion des établissements, en application de la [RGPP](#), l'État n'a eu de cesse que d'affaiblir l'établissement en fermant d'autorité successivement les filières présentes sur le site de Lapalisse :

- en 2005, fermeture du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole »,
- en 2006, fermeture du Brevet professionnel agricole « vente de produits frais »,
- en 2007, fermeture de la classe de 3ème de l'enseignement agricole
- en 2009, fermeture de la classe du Brevet Professionnel Agricole « Conduite de production Animale ».

Il est alors aisé de reprocher à l'exploitation d'être devenue sans objet sur le site de Lapalisse !

Inacceptable que les autorités déconcentrées de l'État ouvrent en 2011 en accord avec la Région un [CAPA](#) « service en milieu rural » dans l'établissement privé de Mayet de Montagne et à la rentrée 2013 un bac pro « service en milieu rural » au [CFA](#) de l'Allier en partenariat avec ce même établissement privé,

Inacceptable le mépris de ces mêmes autorités à l'égard des personnels qui ont bâti à la demande de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche un projet concernant l'évolution des structures pédagogiques ;

Inacceptable l'attitude de responsables administratifs et politiques régionaux qui ont toujours refusé d'entendre les propositions des élus locaux et du Conseil Général de l'Allier ;

Inacceptable encore ce mépris à l'égard des élèves à qui il n'est pas permis de terminer leur formation là où ils l'ont commencée.

Incompréhensible, parce que cette décision est contraire aux déclarations du Ministre de l'Agriculture accordant la priorité au service public d'enseignement agricole.

Le Bureau National du Snetap-FSU exprime son profond désaccord avec cette **décision antidémocratique** et peu respectueuse des besoins de service public qui s'expriment sur le territoire.

Le bureau national tient à réaffirmer son soutien aux élèves, à leurs parents, aux personnels et à l'ensemble des personnes qui se battent pour le maintien du service public d'enseignement agricole en milieu rural et souhaite la pleine réussite des actions menées et notamment celle le 19 avril 2013. En ce sens, le bureau national demande avec insistance au Ministre de l'Agriculture de recevoir une délégation de Lapalisse.

Paris, le 10 avril 2013

SIGNONS MASSIVEMENT POUR LAPALISSE : <http://www.snetap-fsu.fr/Petition-pour-le-maintien-du-Lycee.html>